



LA FEDERATION COMMUNIQUE

FORETS EN FEU

DE LOURDES RESPONSABILITES

Depuis plusieurs années, notre fédération dénonce le projet réactionnaire, austéritaire et climaticide de démantèlement de l'Office National des Forêts qui sacrifie des milliers d'emplois, casse les statuts et les couvertures conventionnelles. Cette stratégie signifie la mort du service public forestier, de l'entretien et de la maîtrise de nos forêts.

Dans un environnement forestier en perte, la sécheresse de cet été s'inscrit dans la succession de crises écologiques dues à un développement anarchique, inhérent au capitalisme. Aucune région de notre pays n'est épargnée. Nos forêts sont en feu et le gouvernement cherche des boucs émissaires, allant jusqu'à culpabiliser les populations. Il cède à la panique.

Il fait tout pour cacher ses responsabilités dans la gabegie générale. Une myopie volontaire qui ne sert qu'à cacher les conséquences de la casse de nos services publics, le désengagement d'une politique forestière nationale forte et ambitieuse et une activité économique capitaliste mortifère.

Depuis des années, le gouvernement casse l'Onf à coups de plans anti-sociaux, du non-remplacement des départs en retraite à la suppression de 500 postes en 2021, du contrat d'objectifs qui prévoit une nouvelle réduction des effectifs au projet de filialisation qui accélère la privatisation des activités concurrentielles et abandonne de nombreuses autres activités. Rien n'est fait pour renforcer les services de défense des forêts contre les incendies (Dfci) dans leurs activités d'entretien, de surveillance et de contrôle des réglementations. Ces mesures ont précipité nos forêts dans le gouffre.

La privatisation de nos forêts s'est encore accentuée ces dernières décennies. Elle représente déjà les trois quarts de la forêt métropolitaine, soit près de 11 millions sur les 15 millions d'hectares forestiers, des enclosures privatisées par des milliardaires en recherche de safari prolifèrent et interdisent toute réelle protection organisée.

Notre fédération s'est toujours prononcée pour renforcer et étendre le champ d'intervention de l'Onf, augmenter ses moyens humains, matériels et financiers. Il doit redevenir l'outil de la maîtrise publique de l'exploitation du patrimoine forestier national dans son ensemble répondant à ses multiples missions : sociale de gestion des forêts, de leur culture et de leur entretien, créatrice d'emplois qualifiés, rémunérant les savoir-faire et qualifications et permettant de revitaliser des zones rurales ; écologique et de préservation de l'environnement ; industrielle fournissant des matières premières de qualité pour la production de bois aux industries de transformation et combattant ainsi une balance commerciale en déficit abyssal ; récréative permettant à la population de jouir des forêts pour ses loisirs en toute sécurité.

L'Onf doit redevenir le service public de l'exploitation et de la gestion des forêts domaniales, communales et privées par la mise en place d'une régie directe sur tout le territoire national.

Montreuil, le 19 août 2022